

S'il est peu probable que les prix reviennent à leurs niveaux antérieurs, certains pays jusqu'ici disposés à ratifier le nouvel accord préféreront vraisemblablement ne pas s'engager et s'en abstenir. Si j'ai bien compris, l'accord doit être ratifié entre le 15 octobre et la fin de novembre, donc dans quelques semaines.

Les événements qui se sont succédé ces derniers mois ont conduit à la situation critique exposée par M. Gibbings et d'autres, qui ont décrit ce qui s'est passé en juin, juillet et août, alors que le gouvernement fédéral, lui, se croisait les bras.

M. Kindt: Monsieur le président, puis-je poser une question au ministre avant que le prochain orateur ne prenne la parole. Tous les citoyens du Canada, les petits agriculteurs comme les grands, contribuent aux fonds publics; ceci dit, le ministre sait-il que si l'on adopte ce mode de paiement, la plupart de l'argent ira aux grands exploitants et que les petits n'auront rien? Celui qui produit 50,000 boisseaux de blé aura la part du lion. Voilà ce que signifie cette méthode de paiement. J'aimerais bien savoir ce qu'en pense le ministre. J'attends aussi avec impatience de savoir ce que vont dire les petits exploitants agricoles de tout l'Ouest du Canada.

L'hon. M. Winters: Tout versement d'appoint éventuel, j'espère qu'il sera faible—et qu'il n'entraînera aucun fardeau important pour les contribuables car nous espérons tous que le prix commercial fluctuera désormais plus normalement—sera payé à la Commission du blé qui, à son tour, effectuera les versements relatifs aux livraisons.

M. Kindt: Mais qu'on les verse à la Commission du blé ou directement aux cultivateurs, c'est la même chose, il ne s'agit simplement que d'un intermédiaire.

M. Johnston: Monsieur le président, c'est avec une certaine hésitation que je participe à ce débat sur le blé et les prix du blé. D'ordinaire, un membre de mon parti plus au courant des questions agricoles aurait pris la parole, mais je veux faire quelques observations sur le sujet.

Nous sommes toujours heureux de voir le gouvernement adopter une mesure que le Crédit social préconise depuis longtemps. Il y a quelques années, nous avons inscrit la dualité des prix agricoles à notre programme électoral. Nous voyons maintenant que le gouvernement s'est rendu à la sagesse de nos idées, un peu tard peut-être, mais mieux vaut tard que jamais. Le préopinant se demandait

pourquoi le gouvernement a été si lent. D'après moi, il a été assez rapide. Il n'a profité des conseils de la part du député de Medicine Hat que pendant deux jours, et à mon avis il y a donné suite promptement. Bien que nous regrettions cette perte, je suis sûr que les cultivateurs de l'Ouest canadien apprécieront la mesure qui a été prise.

La mesure annoncée par le ministre cet après-midi devrait faire comprendre à certains que l'agriculture aujourd'hui doit tenir compte d'un marché mondial de plus en plus évolué. On poussera des cris en se plaignant évidemment comme toujours que l'on étouffe encore un peu plus le rude individualisme des pionniers, mais on devrait comprendre que nous devons soutenir la concurrence d'autres pays qui ont adopté il y a des années diverses politiques visant à accorder à l'agriculture toutes sortes de subventions inexistantes au Canada.

Nous sommes sujets à des manœuvres diverses. Je sais que l'été a été beau en Europe et probablement dans la majorité de l'Union soviétique également, mais je doute fort que ce soit là le facteur principalement responsable du fléchissement du prix du blé. A cause de la disette universelle, les prix alimentaires ne devraient fléchir dans aucune partie du monde. Des manœuvres se sont effectuées, j'en suis sûr, à l'échelon de la politique et du gouvernement et le résultat n'est pas la simple conséquence de l'offre et de la demande.

D'une certaine manière je suis surpris de la lenteur à agir du ministre du Commerce et du gouvernement car, au cours des dernières années, leur réaction était rapide lorsque la concurrence extérieure menaçait les industries des provinces du centre du Canada. Ils ont trouvé des solutions diverses pour atténuer la concurrence entre les États-Unis et le Canada.

● (5.00 p.m.)

Je pourrais parler de l'accord sur l'automobile, qui a constamment été considéré comme devant nous être avantageux. Nous savons qu'une excitation extrême régnait de ce côté-là de la Chambre quant on a cru, il y a quelques mois, que la Banque Mercantile pourrait être en état de faire une trop forte concurrence aux banques canadiennes. Nous savons quels efforts y ont été déployés pour empêcher l'établissement de la Banque de Colombie-Britannique et nous pouvons imaginer l'allégresse qu'a inspirée la cession de la Banque de l'Ouest canadien. Tous ces facteurs susciteraient le développement économique de l'Ouest. Il est malheureux que le